



## Nouveau service en ligne FacturActe

Dans le cadre de la [refonte des systèmes de rémunération à l'acte](#), la Régie offre désormais le service en ligne FacturActe aux médecins omnipraticiens et spécialistes pour la nouvelle facturation à l'acte. Ce service en ligne est une solution de rechange à la *Demande de paiement – Médecin* (1200) papier qui sera progressivement abandonnée.

Par conséquent, d'ici le **31 décembre 2016**, les médecins qui effectuent leur facturation papier devront opter pour l'une des solutions suivantes :

- le service en ligne FacturActe pour lequel il est possible de mandater son personnel administratif;
- les services d'une agence de facturation qui a migré vers la nouvelle facturation à l'acte et qui utilise un logiciel reconnu offert par un développeur de logiciels.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la [Liste des développeurs de logiciels pour la nouvelle facturation à l'acte](#) à la section *Facturation à l'acte simplifiée* de notre site Web.

## Accès au service en ligne FacturActe

Le service en ligne FacturActe est disponible dès le **2 mai 2016** sur votre page d'accueil des services en ligne. Pour y accéder et démarrer votre facturation à l'acte, cliquez sur l'icône représentant ce service. Pour utiliser le service FacturActe, votre compte de facturation (personnel ou administratif) ne doit pas être lié à une agence, sauf si l'agence a migré vers le nouveau système de rémunération à l'acte. Sinon, un nouveau compte de facturation doit être créé.



Pour en savoir davantage sur la migration des agences et le compte de facturation, vous pouvez consulter la rubrique [Déploiement](#) à la section *Facturation à l'acte simplifiée*.

Vous pouvez transmettre, modifier ou annuler vos factures de services médicaux en temps réel. Vous obtiendrez un montant préliminaire calculé par la Régie, l'explication du calcul ainsi qu'un numéro de facture RAMQ. Vous trouverez plus de détails sur l'utilisation du service en ligne dans le guide d'utilisation qui l'accompagne. La facturation des frais de déplacement au moyen de FacturActe sera possible à partir du 11 juillet 2016.

Le service FacturActe est conçu pour effectuer des transactions entre la Régie et un seul professionnel à la fois, en utilisant, s'il y a lieu, un numéro de compte de facturation individuel ou collectif. Le service FacturActe ne remplace pas un logiciel de facturation qui permet de transmettre en lot des demandes de paiement, de rassembler les factures pour un groupe de professionnels ou qui offre des fonctionnalités adaptées à votre profil de facturation.

Pour vous familiariser avec le service FacturActe, visionnez [les démonstrations et les exemples de facturation](#) à la section *Facturation à l'acte simplifiée*.

Pour une utilisation optimale du service en ligne, il est suggéré d'avoir au minimum les navigateurs Internet Explorer 11, les versions courantes de Chrome ou Firefox. Pour utiliser adéquatement le service en ligne FacturActe, les fonctionnalités JavaScript ne doivent pas être désactivées dans le navigateur.

---

## **Demande d'accès pour votre personnel administratif**

---

Le médecin peut mandater son personnel administratif pour utiliser le service en ligne FacturActe. Pour ce faire, il doit remplir, signer et transmettre à la Régie l'original du formulaire [Demande d'accès aux services en ligne \(4319\)](#) pour le service FacturActe qui est joint à la présente infolettre. Les agences commerciales de facturation et leur personnel ne peuvent pas obtenir de droits d'accès aux services en ligne de la Régie. Si l'utilisateur est mandaté pour effectuer la facturation de plusieurs professionnels, vous devez utiliser la section 5 de la demande d'accès. Chaque médecin doit signer le formulaire.

Une fois le formulaire original dûment rempli, signé et retourné à la Régie, votre demande sera analysée et traitée dans les meilleurs délais. La personne ayant autorisé la demande d'accès recevra de la Régie les éléments d'identification et devra les transmettre à l'utilisateur en toute sécurité.

---

## **Inscription d'un professionnel aux services en ligne**

---

Le médecin déjà inscrit aux services en ligne a accès au service FacturActe et peut effectuer lui-même la facturation des services médicaux rémunérés à l'acte. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire aux services en ligne de la Régie sur notre site Web (dans votre profession, cliquez sur le lien *Information et inscription* dans la zone d'accès aux services en ligne). Pour ce faire, vous devez avoir en main le numéro de référence qui vous a été transmis par la Régie.

Pour obtenir le numéro de référence qui vous permettra de vous inscrire, communiquez avec le Centre d'assistance aux professionnels.

 Région de Québec : 418 643-8210  
Région de Montréal : 514 873-3480  
Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776



**Après avoir établi votre identité,  
faites le 1 pour les services en ligne.**

 [sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)

**1 Description des services en ligne demandés (à l'usage de la Régie)**

Description	Service en ligne FacturActe
Application	FacturActe

**2 Utilisateur**

Nom	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Fonction	Est-ce que vous possédez un accès pour d'autres services en ligne à la Régie? Si oui, donnez le nom d'utilisateur :			
Nom de l'entité, du groupe ou de la société				
Adresse de correspondance (lieu de travail)		Adresse électronique		
	Code postal	Téléphone IND. RÉG.	Poste	Télécopieur IND. RÉG.
Je m'engage : - à ne pas divulguer les éléments d'identification qui seront délivrés à mon nom afin de me permettre d'avoir accès aux services en ligne de la Régie dans le cadre de la présente demande; - à n'utiliser ces éléments d'identification que pour les fins pour lesquelles ils seront délivrés.		SIGNATURE DE L'UTILISATEUR		DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

**3 Autorisation du professionnel de la santé**

Nom	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Catégorie de professionnel <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Dentiste <input type="checkbox"/> Optométriste <input type="checkbox"/> Denturologiste			Numéro de pratique	
Nom de l'entité, du groupe ou de la société				
Adresse de correspondance (lieu de travail)		Adresse électronique		
	Code postal	Téléphone IND. RÉG.	Poste	Télécopieur IND. RÉG.
Je m'engage : - à ne pas divulguer les éléments d'identification délivrés au nom de l'utilisateur mentionné ci-dessus dont je pourrais prendre connaissance; - à transmettre à cet utilisateur, en toute sécurité, les éléments d'identification qui seront délivrés à son nom dans le cadre de la présente demande. J'autorise l'utilisateur ci-dessus à se servir des formulaires électroniques prévus pour l'application mentionnée à la section 1.		SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ		DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

**Note : Advenant le non-respect d'un des engagements décrits ci-dessus, la Régie se réserve le droit de retirer en tout temps et sans préavis l'accès aux services en ligne accordé dans le cadre de la présente demande.**

**4 Privilèges d'accès créés et éléments d'identification remis (à l'usage de la Régie)**

Période ou durée de validité des éléments d'identification délivrés	Numéro de référence	Nom d'utilisateur	Date d'inscription ANNÉE   MOIS   JOUR		
SIGNATURE DE L'INTERLOCUTEUR À LA RÉGIE	SIGNATURE STS		DATE ANNÉE   MOIS   JOUR		

Veuillez remplir et signer le formulaire et envoyer l'original à l'adresse suivante :  
Régie de l'assurance maladie du Québec  
Centre d'assistance aux professionnels  
Case postale 500  
Québec (Québec) G1K 7B4

Pour nous joindre : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone : Québec : 418 643-8210  
Montréal : 514 873-3480  
Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776  
Après avoir établi votre identité, choisissez l'option 1.  
Courrier électronique : sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

**5 Professionnels de la santé supplémentaires**

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

Nom	Prénom	Numéro de pratique	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ			DATE ANNÉE   MOIS   JOUR

## Directives

- Remplissez en lettres majuscules les sections 2 et 3 du formulaire.
- Signez aux endroits indiqués. L'écriture en lettres moulées, les initiales et les tampons ne peuvent pas remplacer la signature.
- Aucun document photocopié, télécopié ou non conforme ne sera accepté.
- Retournez le formulaire par la poste à l'adresse indiquée au bas de celui-ci.

### Utilisateur

Cette section doit être remplie par la personne désignée pour utiliser le service en ligne demandé.

#### Fonction de l'utilisateur

L'utilisateur désigné ne peut pas être un membre du personnel d'une agence commerciale.

Inscrivez le nom de la fonction que vous assumez (par exemple, membre du personnel administratif) et qui vous oblige à communiquer avec la Régie et à utiliser les services qui vous seront rendus accessibles.

#### Nom d'utilisateur

Si vous possédez un accès pour d'autres services en ligne de la Régie, inscrivez votre nom d'utilisateur.

### Autorisation du professionnel de la santé

Cette section doit être remplie par un professionnel de la santé. S'il y a plusieurs professionnels de la santé qui doivent autoriser la demande d'accès, vous pouvez utiliser la section 5 du formulaire. La personne ayant autorisé la demande d'accès à la section 3 recevra les éléments d'identification de l'utilisateur et devra les lui transmettre en toute sécurité.